



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Campagne de financement de la Coalition : Participez en grand nombre

Montréal, le 11 mars 2010 – C'est le 15 mars que la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages lance sa neuvième campagne de financement annuelle. Les employeurs de l'industrie sont invités à participer selon leur volume de primes pour les assureurs et selon le nombre d'employés certifiés pour les cabinets de courtage et d'expertise en règlement de sinistres. « Avec un objectif de 250 000 \$, la participation du plus grand nombre est souhaitée afin de pouvoir mettre en place des actions concrètes, qui permettront à l'assurance de dommages et à ses possibilités de carrière de rayonner encore davantage », souligne M^e Robert LaGarde, président de la Coalition.

2009-2010 : une année de réalisations

Les activités réalisées en 2009-2010 ont suscité un fort intérêt, puisque que le nombre de visites sur le www.prosdelassurance.ca a plus de que doublé, passant de 34 000 à 73 000 visites. Pour y arriver, la Coalition a utilisé des idées novatrices pour atteindre ses publics cibles, tout en continuant d'assurer une présence active dans les salons de l'emploi et les écoles.

Par exemple, lors des deux plus grands salons de l'emploi de l'automne qui se sont déroulés au mois d'octobre, à Montréal et à Québec, les jeunes visiteurs du stand de la Coalition avaient droit à une friandise en insérant une pièce dans une machine à gommages et pouvaient participer à un concours. Le jeu a connu un franc succès avec 2 140 participants, ce qui a permis d'amasser autant de courriels pour leur faire suivre l'information.

Aussi, la Coalition a mis en ligne le questionnaire « Avez-vous le profil d'un pro ? » qui vise à faire découvrir aux jeunes s'ils ont l'attitude et les aptitudes nécessaires pour faire carrière dans le domaine de l'assurance de dommages et si oui, d'identifier la profession qui correspond le plus à leur profil : agent ou courtier en assurance de dommages, expert en sinistre ou souscripteur.

De plus, dans un souci d'aller rencontrer les jeunes dans leur milieu, la Coalition a mis sur pied, à l'été, une escouade tactique effectuant une journée de promotion à Montréal, à La Ronde, et une autre à Québec, à Expo Québec. Munis d'écrans et de claviers d'ordinateurs, les membres de l'escouade ont interpellé les jeunes pour leur parler des métiers passionnants de l'industrie de l'assurance de dommages, tout en leur faisant remplir une version abrégée du questionnaire « Avez-vous le profil d'un pro ? ». Au total, près de 500 personnes ont rempli le questionnaire sur place et ont donné leur courriel. Des milliers d'objets promotionnels ont été distribués.

Poursuivons nos efforts !

À l'heure où la recherche de main-d'œuvre est un enjeu majeur dans le contexte démographique de la société québécoise, plusieurs secteurs d'activités économiques vivent cette problématique de pénurie. Le défi demeure, puisque les prochaines années annoncent une importante diminution du bassin de main-d'œuvre au Québec. La mobilisation et la mise en commun des ressources sont donc essentielles pour nous permettre de dynamiser l'image des professionnels en assurance de dommages, nous démarquer des autres secteurs d'activités et attirer les candidats de qualité au sein de notre industrie. En soutenant la Coalition, les employeurs permettent de positionner le domaine de l'assurance de dommages et ses professions en mettant de l'avant des projets novateurs.

À propos de la Coalition

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

Le conseil d'administration est composé de cinq administrateurs issus des différentes catégories d'employeurs de l'industrie et de la Chambre de l'assurance de dommages :

Président

M^e Robert LaGarde – Chambre de l'assurance de dommages

Administrateurs

Claude Côté – Cabinets d'expertise en règlement de sinistres

Johanne Lamanque – Cabinets de courtage

Ron Pavelack – Assureurs à courtiers

Sylvain Simard – Assureurs directs

Secrétaire-trésorier

Daniel Demers – Bureau d'assurance du Canada, section Québec

Le Coalition compte également sur la collaboration de membres observateurs provenant de la Chambre de l'assurance de dommages, d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation et des établissements d'enseignement collégial.

-30-

Renseignements :

Nina Tourigny, agente de communications

Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

Chambre de l'assurance de dommages

Téléphone : 514 842-2591 / 1 800 361-7288

Courriel : ntourigny@chad.qc.ca